

La dératisation



Chaque année, la ville de Mons lance un marché pour la dératisation de la commune. Tout citoyen a le droit de faire appel, via le service de l'Environnement, à un technicien qui se rend à domicile pour éliminer les rats (et non pour effectuer de la livraison à domicile...). Chaque Commissariat de Proximité de Police peut fournir gratuitement quelques sachets de raticide.

Le produit, fourni en petites quantités, est un produit professionnel.

Quelques conseils aux particuliers

Attention ! Le produit doit être placé aux endroits fréquentés par les rats et ceci, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques !

Voici quelques conseils pour éviter d'attirer les rongeurs indésirables

- Eviter de laisser de la nourriture la nuit (restes de cuisine, vieux pains, etc. même si vous nourrissez des animaux en liberté : chiens, poules, canards, etc.) ou des déchets divers afin de ne pas les attirer.
- Poubelles, soupiraux, lucarnes fermées et ajuster les portes et grillages...
- Leur territoire ne coïncide pas avec les limites des propriétés humaines. Il y a toujours intérêt à s'unir entre voisins pour la prévention et les traitements.
- Eviter de leur offrir des abris : tas de bois, silos, tas de fumier, ballots de paille, amas de ferrailles, etc.

Où déposer les produits ?

- A l'extérieur :
 - Repérer les zones de passages et galeries, y déposer/introduire les sachets (!! Laissez le sachet fermé !!)
 - Commencer par de petites quantités à divers endroits.
- A l'intérieur :
 - Ouvrir le sachet et déposer le contenu aux endroits problèmes.
- Approvisionnement :
 - Si après une semaine les appâts sont intacts, les changer de place.
 - S'il y a eu consommation, renouveler l'opération durant trois semaines en réapprovisionnant les postes tous les trois ou quatre jours.
 - Augmentez éventuellement les doses.

Quelques remarques :

- Ramassez les appâts non consommés. Ne jamais laisser le produit moisir dans des mangeoires ou ailleurs, car ils perdent leur attractivité.
- Souvenez-vous que le rat ne meurt pas directement mais après plusieurs jours.
- N'oubliez jamais qu'un rat est un animal méfiant. Il ne viendra donc pas nécessairement le premier jour de la pose de l'appât.

Source : Conseils fournis par la société *Animal Test Control* SPRL